



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec

Bilan de mi-année

2015-2016

La FCCQ, un acteur incontournable qui :

APPUIE



le développement des entreprises de l'ensemble des secteurs économiques et des régions;

PLAIDE



en faveur de la création de richesse privilégiant la culture entrepreneuriale et l'innovation;

SOUTIEN



ses membres en prenant appui sur un réseau de chambres de commerce présent sur l'ensemble du territoire québécois.

Grâce à ce double mandat, la FCCQ représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires, et constitue **LE PLUS IMPORTANT RÉSEAU DE GENS D'AFFAIRES ET D'ENTREPRISES DU QUÉBEC.**

Un organisme unique à double rôle

Celui d'une **FÉDÉRATION DE CHAMBRES DE COMMERCE** regroupant plus de 140 chambres réparties sur l'ensemble du territoire québécois.



Celui d'une **CHAMBRE DE COMMERCE PROVINCIALE**, à laquelle adhèrent directement quelque 1 100 membres corporatifs de tous les secteurs d'activité économique.

LA FORCE DU RÉSEAU





fccq

Les chambres de commerce

Une communauté d'affaires engagée

Au cours de sa dernière assemblée générale annuelle, la FCCQ a procédé à certaines modifications au sein de sa gouvernance, en ajoutant des sièges supplémentaires pour des chambres de commerce régionales. De plus, il sera désormais possible pour les directeurs généraux des chambres de remplacer, en cas de besoin, leur administrateur pour un maximum de deux fois par année.

C'est aussi au cours de cette même assemblée générale que la FCCQ a établi les grandes lignes du plan d'action de développement économique régional.

Ce fut également l'occasion d'élire le conseil d'administration, incluant le bureau de direction, les représentants sectoriels et ceux des chambres de commerce pour l'année 2015-2016.

La tournée régionale du plan d'action

La FCCQ a entrepris une réflexion dans la perspective de positionner le réseau des chambres dans le processus actuel de réorganisation de la gouvernance du développement économique au Québec. Après une première consultation qui a permis de fixer quatre grands champs d'action et leurs objectifs stratégiques respectifs, la FCCQ a rencontré plus de 155 permanents et administrateurs provenant de 80 chambres de commerce lors d'une tournée des régions du Québec, pour saisir les réalités que vivent les chambres de commerce sur le terrain et ainsi mieux définir la nature des actions qui permettront d'optimiser le développement économique des régions.

EN BREF...

- La FCCQ a produit différents outils de communication afin d'outiller les chambres sur les enjeux locaux, régionaux et nationaux tels que les élections fédérales, l'industrie forestière, le domaine manufacturier, la mise à jour économique, le Partenariat transpacifique, l'accueil des réfugiés, etc.
- La FCCQ a mis sur pied plusieurs partenariats et conférences en collaboration avec les chambres, notamment avec le Conseil de l'industrie forestière du Québec, Pages Jaunes, la SODEC, TELUS, la CNESST et le programme Prêt à Entreprendre.
- Une session de formation sur le projet de loi sur le lobbying et une sur la proposition de valeur d'une chambre de commerce ont été offertes à Québec.

LA FORCE DU RÉSEAU



Un organisme actif au service du développement économique !

La FCCQ redouble d'ardeur auprès des gouvernements et intervient activement sur la place publique afin de défendre les intérêts des entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Voici un survol des dossiers auxquels la FCCQ a porté attention au cours des six derniers mois.

Pour que les gestes posés par les gouvernements soient générateurs de croissance

Finances

À l'approche des budgets

À l'approche du dépôt des budgets fédéral et provincial, la FCCQ a rappelé aux gouvernements leur responsabilité de créer un climat d'affaires propice au développement économique, notamment en stimulant l'entrepreneuriat et l'investissement ainsi qu'en contribuant à l'innovation et à la hausse de la productivité. Au gouvernement fédéral, la FCCQ demande d'abord un renforcement de la robustesse fiscale et des mesures qui favoriseront la croissance sans pour autant créer de déficit structurel.

Par ailleurs, la FCCQ invite le gouvernement du Québec à suivre les recommandations de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, qui s'est penchée sur les sociétés et les particuliers : cette réforme est essentielle à la croissance économique et à la création d'emploi qu'elle amène. La FCCQ souhaite aussi que le gouvernement poursuive avec détermination la révision des dépenses budgétaires et en élargisse la portée aux trois grands régimes sociaux (RRQ, SST et RQAP). La FCCQ plaide enfin en faveur d'une stratégie numérique ambitieuse qui permettra au Québec de combler l'immense retard qu'il accuse dans ce secteur névralgique de l'activité économique moderne.

Infrastructures

Alors que le gouvernement fédéral s'apprête à implanter un nouveau programme d'infrastructures, la FCCQ défend les projets qui auront une véritable valeur stratégique pour l'économie, notamment ceux touchant les infrastructures portuaires, le transport en commun, le développement du Nord de même que le transport aérien régional. La FCCQ invite le gouvernement fédéral à collaborer avec celui du Québec aux projets énergétiques qui visent à développer les gisements de gaz et à transporter le pétrole au Canada. La FCCQ souhaite également que, dans le cadre d'une stratégie numérique ambitieuse, le gouvernement accentue sa participation au financement de tout projet d'infrastructure numérique, les infrastructures du 21^e siècle.

Revenu Québec

Sensibilisé par la FCCQ aux difficultés rencontrées par les entreprises, Revenu Québec a décidé de se livrer à une réflexion en profondeur de ses relations avec elles. Consultée sur le projet « Virage entreprises », la FCCQ a fait part à la direction de Revenu Québec de ses priorités et soumis une liste précise des améliorations souhaitées. La FCCQ continue à suivre de près l'évolution de ce dossier.

Pour le développement de notre économie dans un contexte de développement durable

Développement durable

Mine d'apatite du Lac à Paul

La FCCQ a présenté devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) son mémoire sur le projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite Ariane Phosphate au lac à Paul au Saguenay-Lac-Saint-Jean. En décembre 2015, le gouvernement a donné son aval au projet avec l'émission du décret environnemental nécessaire. Bien que le BAPE ait émis une opinion contraire, la décision gouvernementale rejoignait la position de la FCCQ, dont les actions ont contribué à amener le gouvernement à considérer l'équilibre entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux, plutôt que les seuls impacts environnementaux.

Lutte aux GES et simplification de la loi sur la qualité de l'environnement

La FCCQ s'est présentée aux commissions parlementaires sur la modernisation du régime d'autorisation environnementale et sur les nouvelles cibles de réduction des gaz à effet de serre (37,5 % d'ici 2030). Concernant les mesures mises en place pour atteindre la cible de réduction grâce aux enveloppes budgétaires du Fonds vert, le gouvernement a annoncé des modifications importantes à sa gestion, modifications qui rejoignent plusieurs conditions gagnantes que la FCCQ avait retenues pour qu'il devienne l'outil de transition prioritaire vers une économie verte.

La FCCQ est également intervenue publiquement pour rappeler que les entreprises étaient les acteurs les mieux outillés pour répondre aux exigences de Québec en matière de réduction des gaz à effet de serre. Par contre, le gouvernement doit mettre rapidement en œuvre des programmes pour les aider à réduire davantage leurs émissions et leur permettre de contribuer pleinement à l'atteinte des ambitieux objectifs que le Québec s'est donnés.

Écofiscalité

La FCCQ a tenu un intercomité pour définir sa position devant la volonté du gouvernement de recourir de plus en plus à l'écofiscalité. Des représentations ont été faites afin de faire partie du comité-conseil coprésidé par le ministre des Finances et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

Consigne sur les contenants de boisson

Avec 22 présidents d'entreprises ou d'associations des secteurs de l'alimentation et du recyclage, la FCCQ a signé une lettre ouverte contre l'élargissement de la consigne des contenants de boisson. De tous les scénarios possibles, la collecte sélective est l'instrument de choix pour les contenants jetables, selon une étude indépendante du Centre de recherche en économie de l'environnement, de l'agroalimentaire, des transports et de l'énergie. Selon la FCCQ et les cosignataires, l'amélioration continue du système de collecte sélective reste la seule solution efficace.

Pour que l'exploitation de nos ressources participe au développement de notre richesse collective

Énergie

Inversion de la ligne 9B d'Enbridge

L'Office national de l'énergie a finalement autorisé le renversement du flux de la canalisation 9B d'Enbridge, un projet que la FCCQ a toujours appuyé. Cette mesure constituait la dernière étape d'un projet visant à alimenter quotidiennement les raffineries de l'est du pays de 300 000 barils de pétrole en provenance de l'Alberta. Il assurera aux industries du raffinage et de la pétrochimie du Québec un approvisionnement fiable, à des coûts significativement plus bas que ceux du pétrole brut importé actuellement et transporté par navire jusqu'à Lévis et Montréal. Ce projet contribuera directement à maintenir et développer des emplois de qualité dans ce secteur, tout en réduisant notre dépendance au pétrole étranger.

Oléoduc Énergie Est de TransCanada

Compte tenu des besoins en hydrocarbures des prochaines années, la FCCQ continue d'appuyer ce projet d'infrastructure Énergie Est, essentiel à l'économie canadienne et québécoise, tel que nous l'avons expliqué devant la Communauté métropolitaine de Montréal. La FCCQ estime que l'ampleur des retombées économiques du projet et l'opportunité de faire diminuer notre dépendance face au pétrole étranger doivent amener le Québec à en appuyer la réalisation. C'est l'argument que la FCCQ entend soutenir dans le cadre des consultations que mèneront le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et l'Office national de l'énergie (ONE).

Exploration et exploitation pétrolières

En appelant au réalisme et au pragmatisme, tout en étant partisan d'un portefeuille énergétique pluriel, la FCCQ maintient son appui vigoureux à l'exploration et à l'exploitation du pétrole au Québec. Dans le cadre des consultations sur les évaluations environnementales stratégiques de la filière des hydrocarbures, notamment sur l'île d'Anticosti, la FCCQ a rappelé au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles qu'il était possible de devenir un chef de file en matière d'exploitation des hydrocarbures tout en améliorant le bilan environnemental du Québec.

Mines

Acceptabilité sociale

Ayant livré aux ministres et chefs de parti ses réflexions sur l'acceptabilité sociale des projets de développement, la FCCQ continue de suivre attentivement le cheminement de ses propositions, convaincue que tous les efforts doivent être déployés pour que l'ensemble de la collectivité québécoise profite du développement harmonieux de ses ressources naturelles.

Développement nordique

Redoutable, la concurrence chinoise en matière de développement d'infrastructures nordiques aura des incidences sur les installations du Plan Nord. Désireuse d'agir sur ce front, la FCCQ a convié son comité du Développement nordique à une réunion spéciale pour dégager des éléments de réflexion qui constitueront la base d'une stratégie d'action que la FCCQ présentera bientôt aux décideurs politiques.

Pour une main-d'œuvre formée et compétitive

Main-d'œuvre et défense des employeurs

Meilleure utilisation de la loi du 1%

La FCCQ a salué les initiatives du gouvernement pour accroître les pouvoirs de la Commission des partenaires du marché du travail dans l'analyse des besoins du marché. La FCCQ a aussi demandé au gouvernement de persévérer dans sa volonté d'imposer une démarche active de recherche d'emploi ou de développement de l'employabilité aux premiers demandeurs de l'aide sociale. La FCCQ prône également une utilisation accrue, sinon systématique, des stages en entreprises afin de compléter les programmes de formation.

Assurer une meilleure contribution de l'immigration au développement économique du Québec

Consciente du besoin d'accélérer et d'alléger les procédures pour le recrutement d'immigrants temporaires et la sélection des immigrants permanents afin de mieux répondre aux besoins du marché du travail, la FCCQ continue de faire valoir ses positions. Elle est d'avis que l'instauration d'un système de déclaration d'intérêt axé sur la demande et une refonte de la grille de sélection des candidats à l'immigration permettraient une meilleure intégration économique des immigrants partout au Québec, mais particulièrement en région, où les besoins de main-d'œuvre sont les plus criants.

Régimes de retraite à prestations déterminées dans le secteur privé

Par sa participation aux négociations au Comité consultatif sur le travail et la main-d'œuvre (CCTM) et sa présence en commission parlementaire, la FCCQ s'est assurée que la réforme des régimes de retraite dans le secteur privé respecte les préoccupations des employeurs. La nouvelle loi instaure des mécanismes de stabilisation des contributions aux régimes de retraite tout en évitant une surcharge insoutenable par les employeurs québécois.

Régime québécois de santé et sécurité du travail

Par sa participation aux travaux du CCTM, la FCCQ a représenté, et continuera de le faire au cours de 2016, les employeurs québécois dans la démarche de modernisation du régime québécois de santé et sécurité du travail. Appuyés par son comité Productivité et SST, les représentants de la FCCQ travaillent avec ardeur afin de rendre les législations plus adaptées aux problématiques rencontrées par les membres de la FCCQ.

CSST et CNESST

En siégeant au conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, devenue la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), et par sa participation à de nombreux comités de révision réglementaire, la FCCQ a continué de prôner le maintien de politiques équitables concernant l'indemnisation des travailleurs blessés au travail et l'obligation d'une gestion rigoureuse. À cet égard, la bonne gestion du Fonds de la CSST a permis une réduction importante des cotisations pour l'année 2016.

La FCCQ s'est également penchée sur les dossiers suivants au cours des six derniers mois

PERFORMANCE MANUFACTURIÈRE

La FCCQ est intervenue en faveur d'une nouvelle stratégie manufacturière concentrée sur un appui à l'automatisation et à l'innovation technologique, le développement de la main-d'œuvre et l'avantage hydroélectrique, tout en prônant un accès accru aux marchés publics.

La FCCQ participe à la mise au point de la nouvelle stratégie à l'exportation du gouvernement du Québec.

SANTÉ

Par son comité santé, la FCCQ a contribué au financement d'un projet de recherche-action sur le partenariat entre les entreprises privées et les établissements publics de santé et de services sociaux. Cette recherche visait à explorer les facteurs de succès, les freins et les occasions de ce partenariat. Les résultats ont été dévoilés le 4 février dans le cadre du colloque Santé au pluriel, organisé conjointement avec le Pôle santé HEC Montréal et le CEPSEM.

Loi sur le tabac

Par le dépôt d'un mémoire, une lettre ouverte et sa participation à une commission parlementaire, la FCCQ a participé à la révision de la Loi sur le tabac, qui devrait permettre de lutter contre le tabagisme sans recourir aux solutions extrêmes et à la surréglementation.

AGROALIMENTAIRE

La FCCQ s'est prononcée en faveur d'une contribution accrue du secteur agroalimentaire à la santé des Québécois et de la valorisation des produits alimentaires du Québec. Elle souhaite notamment la participation de représentants du secteur agroalimentaire aux consultations sur la politique de prévention en matière de santé.

La FCCQ est aussi intervenue dans le cadre des consultations sur la gestion de l'offre et en étant notamment favorable aux ententes de libre-échange avec l'Europe, et au partenariat transpacifique.

TOURISME

La FCCQ maintient ses contacts avec les grandes associations du secteur pour un effort concerté dans toute l'industrie du tourisme au Québec.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

La FCCQ a déposé un mémoire dans le cadre de la consultation sur la Feuille de route en économie numérique. Elle y fait un plaidoyer en faveur d'une stratégie numérique ambitieuse pour combler les retards du Québec et du Canada en matière d'accès à Internet à large bande, de présence des entreprises sur le Web ainsi que d'appropriation des technologies de l'information et des communications pour améliorer la productivité. La FCCQ siège également au groupe-conseil chargé d'appuyer le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation dans l'établissement des priorités d'action et la définition des lignes de force dans lesquelles le Québec devrait investir afin de renforcer sa position dans le domaine des TI.

Faits saillants

46

communiqués de presse

36^e

édition du concours Les Mercuriades

15

rencontres avec les ministres du
gouvernement du Québec

19

comités sectoriels auxquels siègent plus
de 400 membres corporatifs et
plusieurs chambres

15

lettres ouvertes publiées

13

infolettres FCCQeXpress envoyées à
près de 5 000 abonnés

17

mémoires

7

rendez-vous privés

2

ententes de coopération signées en présence des
autorités politiques québécoises et américaines

10

événements organisés en collaboration avec des
chambres de commerce locales dans le cadre de la
tournée COREX

4

événements organisés en collaboration avec des
chambres de commerce locales dans le cadre du
75^e anniversaire de la Délégation générale du Québec
à New York

4

résolutions de la FCCQ adoptées à la
Chambre de commerce du Canada (CCC)

16

rencontres lors de la tournée *Plan d'action de
développement économique régional*.
C'est plus de 155 permanents et administrateurs
provenant de 80 chambres

17

conférences ou panels



fccq

555, boul. René-Lévesque Ouest
bureau 1100, Montréal, (Québec) H2Z 1B1
T. 514 844-9571 | 1 800 361-5019
info@fccq.ca #FCCQ